

-----

**Département  
du Doubs**

**Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)**

**SÉANCE DU 28 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le vingt-huit avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs de la commune d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

**N° 78/26**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 22 avril 2026,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 5 mai 2026

**Objet de la délibération :**

GAL Loue Lison : Election des délégués

Nombre de membres	
- En exercice :	93
- Présents titulaires	75
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	7
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	6
- Votants	84
- Ne participe pas au vote	0

<b>Résultat du vote</b>	
- Pour :	84
- Contre :	0
- Abstention :	0

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

**Procuration** Joël BOLE à Vincent MARGUET, Jean-Pierre CUNCHON à Thierry MAIRE DU POSET, Claude CURIE à Jean-Benoît LAMBERT, Maxime GROSHENRY à Laurence JACQUIER-GINEPRO, Angèle LIME à Philippe BOUQUET, Pascal PERCIER à Maryse FAILLENET, Dominique PONCET à Jacques MAURICE

**Suppléé(e)s** Christophe CORCELLA FAIVRE par Christophe CARISEY, Romuald MAUGAIN par Patrick ROUSSEL

**Excusé(e)** Rémy PAUL, James PROUTEAU, Nathalie VAN DE WOESTYNE

**Absent(e)s** Michel DEBRAY, Romain JAILLET, Jean-Louis POGLIANO, POEPEL Alexandra, Jean-Claude PORTERET, Thomas RELTIENNE

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. AYMONIN Guillaume a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La CCLL doit élire parmi ses membres des délégués aux différentes structures auxquelles elle adhère.

Sur proposition du Président et comme le prévoit l'article L 5711-1 du CGCT, le conseil décide à l'unanimité de choisir un vote à main levée.

Invité à voter, le conseil communautaire, à l'unanimité, élit au scrutin public en qualité de représentants de la Communauté de Communes Loue Lison au GAL Loue Lison les délégués suivants :

Titulaires CCLL	Suppléants CCLL
Monsieur PERCIER Pascal	Madame PONCET Dominique
Monsieur MARECHAL Philippe	Monsieur BERION Dominique
Monsieur GARNIER Christophe	Monsieur AYMONIN Guillaume
Monsieur BOUQUET Philippe	Monsieur PIERSON Philippe
Monsieur CRETIN Emmanuel	Monsieur VERNIER Jean-Victor
Monsieur ROLET Nicolas	Monsieur LAMBERT Jean-Benoît

Par ailleurs, l'assemblée valide la liste proposée des représentants du collège public ci-dessous :

<b>Titulaire ORNANS</b>	<b>Suppléant ORNANS</b>
<b>Monsieur LIEVREMONT Pierre</b>	<b>Monsieur CLOSSON CELLE Olivier</b>
<b>Titulaire QUINGEY</b>	<b>Suppléant QUINGEY</b>
<b>Madame HUMBERT Anne-Lise</b>	<b>Madame FAIVRE Sarah</b>
<b>Titulaire CCI Saône Doubs</b>	<b>Suppléant CCI Saône Doubs</b>
<b>Monsieur GUTEHRLÉ Thierry</b>	<b>Monsieur WOLFF Grégory</b>
<b>Titulaire Département du Doubs</b>	<b>Suppléant Département du Doubs</b>
<b>Madame JANNIN Laurence</b>	<b>Madame GLOOR Audrey</b>

Fait et délibéré en séance, le 28.04.2026

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président